



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 121793

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le développement du sous-titrage des émissions télévisées à l'attention des personnes sourdes et malentendantes. En cette période électorale, la multiplication des émissions à caractère politique pose la question de leur accès pour tous les citoyens. Alors qu'une recommandation du CSA oblige les chaînes à traduire en langue des signes l'ensemble des programmes, certains groupes audiovisuels invoquaient jusque-là le manque de moyens et la complexité technique de la procédure. Les associations s'indignent d'une telle situation qui met un fort pourcentage de la population dans l'impossibilité de suivre tous les débats politiques, remettant ainsi en cause leur participation à la vie citoyenne. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de développer cette pratique et la rendre obligatoire auprès des programmeurs.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121793

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3478